

PizzaFun change de mains

Passage de témoin, passion identique!

Restaurant connu et reconnu en même temps que lieu de rencontre essentiel à la qualité de vie de Fleurier et du Val-de-Travers, PizzaFun changera de mains le 1^{er} janvier 2021 ! Mélanie Fernandes, native du Vallon, reprendra les rênes tenues jusqu'ici par Ronald et Tatjana Morand, dans le respect des mêmes valeurs !



« Mélanie a tout au bout des doigts, elle a toute notre confiance ! Empreinte de la même passion pour ce lieu, Mélanie poursuivra ce que nous avons construit, dans le même esprit familial que nous avons souhaité imprimer, Tatjana et moi ! » ... Ainsi s'exprime, le regard brillant de bonheur, Ronald Morand, propriétaire, avec son épouse, de cette enseigne depuis plus de 17 ans, dont onze années dans ce lieu qu'ils n'auront eu de cesse de développer ! « Vendre au plus offrant ? On aurait pu, mais pour nous, cela aurait sonné comme un échec ! ».

« Comme une évidence »

Oui, c'est comme une évidence, selon le propos de Ronald Morand, que ce passage de témoin semble se réaliser. Vallonnaise de toujours, née à Travers, musicienne de fanfares, Mélanie Fernandes, alors étudiante, est engagée à PizzaFun « pour me faire quelques petits sous ». Diplôme en poche, elle œuvre dans son domaine

de prédilection – la chimie – durant huit années, revient à Fleurier pour y exercer la fonction de chef de service à PizzaFun. Retour dans l'industrie pour deux années, sans pouvoir réaliser ses objectifs, elle fait le pari de tout quitter pour changer de vie avec l'idée précise de ce qu'elle veut. En 2019, alors sans travail, elle demande aux Morand s'ils ont un travail pour elle, peu importe la fonction. La voici qui exerce la fonction de livreuse à PizzaFun, qui passe ensuite au service pour devenir cheffe et enfin gérante depuis le mois d'avril 2020. Tout cela sans omettre de préciser la motivation de Mélanie qui engage une formation de spécialiste en restauration, sous l'art. 32, en emploi, qu'elle termine avec mention. « Lorsque nous avons observé sa capacité à gérer notre entreprise avec une telle maîtrise, nous n'avons pas hésité, mon épouse et moi ! » poursuit Ronald Morand : « Qui plus est avec les mêmes valeurs !

Voir suite en page 3

AGROLA

ECO-CHALEUR - ECO-NOMIE - ECO-LOGIQUE
MAZOUT - PELLETS

Profitez de prix bas et attractifs, c'est le bon moment de faire le plein
Notre conseiller régional Daniel Mounir est prêt à vous conseiller et se réjouit de votre appel au **058 433 81 00**. Passez l'hiver au chaud avec AGROLA. agrola.ch

Courrier

Val-du-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 26 novembre 2020 **N°43**

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Riche semaine pour les élèves du cycle 3.

PAGE 8

RESTAURANTS

Concertation entre les cantons romands pour leur réouverture.

PAGE 11

NEUCHALLENGE 2020

Plusieurs Vallonniers ont terminé les trois étapes.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3, 4

DEUXIÈME CAHIER

Infos utiles 5
Carnet de la semaine 6, 7

Chronique régionale 8

TROISIÈME CAHIER

Bonnes tables 9
Chronique régionale 10, 11
Les sports 11
Où sortir 11

QUATRIÈME CAHIER

Affaires immobilières 14, 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

Encre noire

Calendrier de l'Après

Le souvenir, sans doute un peu magnifié, des calendriers de l'Avent de mon enfance... Ce temps disparu où, chaque matin, les enfants ouvraient une fenêtre de leur calendrier pour y découvrir une jolie image ! Ah la double fenêtre du 25 décembre et son Père Noël en chocolat... Belle tradition du 19^e siècle, issue des familles protestantes allemandes, consistant à distribuer quotidiennement des images pieuses aux enfants, pour les faire patienter jusqu'à Noël.

Aujourd'hui, le rite perdure mais il a perdu de son sens. Plus rien de pieux, au contraire, un puits sans fin de consumerisme ! Les jouets ont d'abord remplacé les images, les enfants n'en sont plus les seuls destinataires. Tout est devenu « calendrable » : les thés, les bières, les vins, les parfums... Ainsi, puisque Noël 2020 sera différent, nous proposons le calendrier de l'Après :

- Bal populaire et thé dansant à la Fleurisia ;
- Rave party au Plat de Riaux ;
- « Teuf » énorme à l'Alambic ;
- Feu au bonhomme masqué du Carnaval ;
- Art en plein air plus joyeux que jamais ;
- Picoulet géant autour de la fontaine des Six-Communes ;
- Salles pleines aux Mascarons, au Colisée, dans les musées et les galeries ;
- « Portes grandes ouvertes » dans les EMS du Vallon ;
- Foules permanentes dans les restaurants et les bars de la région ;
- ...

Avec, chaque jour, une pleine brassée de becs, de bises et de baisers, d'étreintes et de poignées de mains ! Bref, tout ce qui concourt à retrouver le goût de la fête et de l'insouciance, les senteurs de la vie en communauté, les plaisirs du vivre ensemble !

À toutes et tous, beau et serein temps de l'Avent. Et patience...

Plumôbec

Décès

M. Sylvio Bovay, 81 ans, Couvet.

M. Jean-Maurice Sagne, 79 ans, Fleurier.

M^{me} Jeanne Haefeli, née Müller, 99 ans, Fleurier.

M. Jean-Claude Robert-Nicoud, 66 ans.

M. Paul Stäuble, 90 ans, Couvet.

M^{me} Jacqueline Jeanneret, née Jeannet, 90 ans.

M. Roger Lévêque, 98 ans, Fleurier.

M^{me} Simone Vaucher, 82 ans, Fleurier.

M. Charles-Emile Perrin, 72 ans, Rochefort.

En plus dans ce numéro

« Paul Leuba (1880-1975) de l'enfant placé au notable, autobiographie et microhistoire », deux tomes réunis en coffret.

Votre journal régional vous tient à cœur ? Soutenez-le et profitez de recevoir le calendrier 2021.



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Riche semaine pour les élèves du cycle 3

Invités mercredi soir à prendre part au 18-22 de l'apprentissage pour certains d'entre eux, les élèves de dernière année du Cercle scolaire du Val-de-Travers ont décidé ce matin de l'octroi de l'aide communale à la coopération internationale.

Organisé pour la troisième année, le 18-22 de l'apprentissage se tiendra fin novembre au collège de Longereuse, à Fleurier. Adapté au contexte sanitaire actuel, son concept reste toutefois basé sur un même principe : celui de rencontres directes entre des élèves intéressés à entreprendre un apprentissage l'an prochain et des employeurs de la région proposant des places répondant aux attentes exprimées.

Cette édition mettra ainsi en relation directe 27 jeunes et 10 employeurs, représentant des secteurs aussi variés que la fonction publique (la Commune de Val-de-Travers compte au total une vingtaine d'apprentis), le commerce, la restauration, l'horlogerie, le bâtiment (électricien, ferblantier...), la logistique ou encore les services à la personne.

Ces rencontres déboucheront pour certains sur des stages suivis peut-être par des engagements ; toutes nourriront la réflexion des élèves dans le choix de la prochaine étape de leur parcours de formation. L'organisation de cette soirée est assurée par la Commune de Val-de-Travers, le Cercle scolaire du Val-de-Travers et l'antenne régionale de l'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle.

Civisme et coopération

Marquant quant à elle la 10^e collaboration entre la Commune de Val-de-Travers, l'Ecole Jean-Jacques Rousseau et la fédération Latitude 21, la journée consacrée à la coopération internationale avec les élèves de 11^e année s'est tenue ce jour. Les élèves étaient invités à choisir entre deux projets portés par des organisations non gouvernementales neuchâteloises : Echanges Agadir Niger (construction d'une école-internat pour enfants nomades) et Paspanga (programme d'assainissement et de traitement de l'eau au Burkina Faso). L'aide communale porte sur un montant total de 22'000 francs. Le résultat du vote des élèves sera communiqué ultérieurement



Au Vallon - Match de lutte suisse opposant Lardon à Colliard le 22 juillet 1945 (22/24)

© MRVT

Echo des autorités

Les deux référendums déposés par le POP sont validés

Le Parti Ouvrier et Populaire (POP) a déposé le 11 novembre dernier deux demandes de référendum :

- La première concerne la vente du domaine agricole des Oeillons.

Munie de 1'039 signatures, dont 983 sont valables et 56 nulles.

- La deuxième concerne la vente du domaine agricole de Longeigue. Munie de 997 signatures, dont 942 sont valables et 55 nulles.

Le nombre de signatures nécessaires, 888 - soit 10% des électeurs - étant atteint, la population vallonnaise sera appelée à se prononcer sur ces deux objets, lors de votations au printemps prochain.

ANNONCES

Arrêtés de circulation routière

Un arrêté concernant le parc du Midi et le chemin des Prises à Couvet.

Un arrêté concernant la Place des Mascarons à Môtiers.

Les arrêtés et plans sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes.

À la recherche d'un emploi ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

Les sapins de Noël sont de retour

Dressés dans les villages depuis plusieurs jours déjà, les sapins de Noël seront illuminés dès le 1^{er} décembre prochain. Comme l'an passé, celui de Couvet sera garni par les commerçants et les acteurs économiques de la Grand-Rue. Un remplacement des décorations des sapins des autres villages devrait intervenir l'an prochain.

Votations du 29 novembre

En raison des mesures sanitaires, le Conseil communal recommande à la population de Val-de-Travers de voter par correspondance.

S'il n'est plus possible de transmettre votre enveloppe par La

Poste, le délai pour l'envoi en courrier A étant échu dès ce soir, vous pouvez encore glisser votre enveloppe de vote dans une des boîtes de l'administration communale disposées dans chaque village. Elles sont régulièrement relevées jusqu'à la fermeture du vote par correspondance, soit dimanche matin à 10 h.

Il sera toutefois toujours possible de vous rendre au bureau de vote de Fleurier (rue du Temple 8) entre 10 h et 12 h le 29 novembre. N'oubliez pas de vous munir du matériel reçu ! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le port du masque est également exigé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Séance de constitution des autorités communales

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le

Vendredi 27 novembre 2020, à 20 h, à Couvet, espaceVAL

avec l'ordre du jour suivant :

- Ouverture de la IV^e législature de la Commune de Val-de-Travers
- Arrêté de validation de l'élection du Conseil général
- Constitution du bureau provisoire du Conseil général
- Appel
- Election du bureau du Conseil général
 - Présidente
 - Première vice-présidente
 - Seconde vice-présidente
 - Secrétaire
 - Secrétaire-suppléante
 - Deux questeurs
- Election du Conseil communal
- Nomination des commissions

- Conseil d'établissement scolaire (3 membres choisis au sein du Conseil général)
- Commission de gestion et des finances (9 membres)
- Commission de naturalisations et des agrégations (7 membres)
- Commission des règlements (7 membres)

Au vu des mesures sanitaires décidées par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat neuchâtelois, le public ne pourra pas assister à cette séance. Toutefois, vous pourrez suivre les résultats des élections et nominations en direct sur notre page Facebook : www.facebook.com/commune-valdetravers/

La crise sanitaire imposant des mesures particulières, celles-ci sont exposées dans un concept de protection disponible sur la page www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection.

EN BREF

Le personnel d'espaceVAL hors de ses murs pour aider les structures fragilisées par la Covid

Suite aux décisions du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat neuchâtelois, espaceVAL est fermé au public. Le personnel libéré par cette mesure est engagé pour aider les structures communales encore en fonction : école et structures d'accueil, dans des tâches de désinfection, de nettoyage et de soutien lors des repas.

Parallèlement, six personnes sont engagées pour des missions de soutien au Réseau hospitalier neuchâtelois sur ses sites du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles

PizzaFun change de mains

Suite de la page 1

Lorsque l'on se trouve ainsi sur un registre identique, nous n'avons pas hésité à quelque peu anticiper ce transfert !

Des développeurs

Le couple Morand demeure propriétaire du bâtiment qu'il souhaite continuer de développer : « Nous sommes des développeurs, nous n'avons jamais arrêté de faire évoluer ce magnifique projet. Notre bébé arrive aujourd'hui à l'âge adulte, nous sommes heureux de le voir épouser Mélanie, notre belle-fille en quelque sorte ! ». Et d'ajouter enfin : « Mélanie est revenue chez nous par amour pour PizzaFun ! Elle possède une parfaite connaissance de tous les secteurs du restaurant. Dès lors, elle en connaît tous les rouages et comprend d'autant mieux les personnes qui exercent ces tâches ! ».

Haut lieu de vie sociale

Pour le couple Morand et Mélanie, le second épisode de la crise sanitaire aura eu pour conséquence

positive de précipiter les travaux actuellement en cours, afin de mieux accueillir encore les hôtes : « Au début, nous étions tous au marteau-piqueur et à la pelle ! ». Des portes automatiques, un ascenseur, une véranda plus accueillante, bref tout est réalisé pour continuer le développement de ce lieu de vie essentiel à la population du Val-de-Travers et d'ailleurs. Rendez-vous multigénérationnel, PizzaFun ne désemplit jamais, le restaurant comme les salles du 1^{er} étage. Des contacts rapprochés participent à cette qualité de vie : « Lorsqu'un client âgé nous passe plus sa commande comme il en a l'habitude, nous allons sonner à sa porte ! Non pas pour vendre une pizza de plus, mais pour savoir comment il se porte ! ». Même chose pour M^{me} Bonnet, bien connue à Fleurier, laquelle s'endort parfois devant sa consommation tant elle est « chez elle » à PizzaFun, au point que les propriétaires célèbrent son anniversaire...

ck

On vote dimanche

Votations fédérales, ce dimanche, pour les citoyennes et citoyens suisses qui sont appelés à se prononcer sur deux initiatives populaires : « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » et « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre ».

Les bureaux électoraux des trois communes de notre district seront ouverts dimanche de 10 h à 12 heures.

Dans nos législatifs

La séance du Conseil général des Verrières s'est tenue vendredi dernier, avec, à l'ordre du jour, le budget 2021 ainsi que deux ventes d'une parcelle de terrain et une demande de crédit.

Le budget 2021, qui présente un déficit de 252'240 francs, les ventes de terrain – l'une à Jean-Claude Maillard, environ 280 m² et l'autre d'environ 300 m² à André Rey – ainsi que la demande de crédit en vue de la rénovation de la place de jeux « Berthe Hegi » (Fr. 25'000.-), ont tous été acceptés à l'unanimité.

Le Conseil général tiendra sa séance de constitution pour la législature 2021-2024 demain vendredi, à 20 h, à la salle des spectacles, avec, notamment à l'ordre du jour, la nomination du bureau du Conseil général, le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre dernier et les nominations réglementaires.

La haine, comme l'amour, se nourrit des plus petites choses, tout lui va.
Balzac



Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mardi 17 novembre : à 15 h 40 à Fleurier, enlèvement de trois nids de frelons avec le camion-échelle, en collaboration avec une entreprise spécialisée et le SFFN.

Mercredi 18 : à 12 h à La Côte-aux-Fées, alarme automatique sans engagement sur place.

Samedi 21 : à 17 h 51 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

BUREAUX DE VOTE



Val-de-Travers

Administration communale de Fleurier

Bureau électoral : BUGNARD Christian, président, PALIZZI Corinne, vice-présidente, SCHORDERET Laurent.

Bureau de dépouillement : KNEISSLER Ludovic, AUBRY Virginie, ETIENNE NEVES DA FONSECA Saskia, HOFMANN Pierre, MENDES Anthony, ALVES Jonathan.

La Côte-aux-Fées

Maison de commune

Bureau électoral et de dépouillement : KÄHR Patrick, président, AELLEN Céline, vice-présidente, WALZER Bastien, DENYS Yves, EMERY LEUBA Florence.

Les Verrières

Bureau communal

Bureau électoral et de dépouillement : JEANRENAUD Yvan, président, VERDON Mégane, vice-présidente, VONLAUFEN Laura, PETITPIERRE Pauline.



ON NOUS ÉCRIT

Pas d'action à Paris pour Sœur Odette

Chaque année à pareille époque, je me rends avec une équipe de bénévoles à Paris, afin de porter aide et réconfort aux plus défavorisés, aux plus démunis. Toutefois, 2020 fera malheureusement exception à la règle.

L'actuelle pandémie, avec son lot d'imprévisibilités, perturbe le quotidien de tous, et ce sous toutes les latitudes. C'est avec inquiétude que j'ai écouté, voici environ un mois, le discours de M. Macron : même en obtenant un laisser-passer douanier, pourrait-on relier Paris, sachant que les consignes sanitaires d'aujourd'hui ne seront pas forcément les mêmes demain ?

J'ai jugé prudent de prendre contact avec le quartier général de l'Armée du Salut, sis à Paris, afin d'être éclairée au plus juste quant aux développements des restrictions et interdictions liées au Covid-19 : si l'on se réjouissait de notre venue, il apparaissait clairement que nous prenions le risque d'être refoulés en arrivant dans la Ville Lumière, et ce sans pouvoir décharger notre chargement. Mieux valait renoncer : ce virus érige des barrières, des murs qu'il n'est pas toujours possible ni prudent de franchir.

Toutefois, il n'était pas envisageable non plus de garder dans

les locaux du foyer L'Étoile les couvertures et sacs de couchage déjà récoltés, ce une année durant. J'ai interpellé la communauté de Saint-Loup, dont je fais partie, à ce sujet : la fondation Mère Sofia, active à Lausanne et poursuivant les mêmes buts que notre action parisienne, a été évoquée.

C'est lors d'une prise de contact à cet effet que j'ai appris l'appel lancé par cette fondation sur la ligne du cœur (que j'écoute régulièrement, mais que je n'ai pas entendu cette fois-là) afin de recevoir précisément ce genre de dons, dont elle manque cruellement ! Une partie des écharpes, bonnets et chaussettes a été remise à la Pastorales des Rues, toujours à Lausanne. Jeudi 12 novembre, deux messieurs ont emporté quelque 200 couvertures et 70 sacs de couchage, sans compter le reste ! Si je suis contrariée par la pandémie, je ne me sens pas vaincue par elle : en 2021, l'action Paris reprendra ses droits !

Je tiens à remercier chaleureusement et du fond du cœur les donateurs, tant pour leur fidélité que pour leur générosité. Par ces quelques lignes, qu'ils trouvent l'expression de ma sincère reconnaissance. Merci toutefois de ne pas apporter de matériel avant la mi-janvier 2021, le local étant provisoirement fermé.

Sœur Odette,
Foyer L'Étoile, Couvet

Covid-19 : suspension du dépôt des listes de signatures en matière d'initiatives et de référendums

En raison de la situation épidémique du canton de Neuchâtel, le Conseil d'État a décidé de suspendre les délais légaux portant sur les dépôts des listes de signatures en matière d'initiatives et de référendum. Cette décision porte jusqu'à la fin de la situation extraordinaire.

Face à la situation sanitaire dans le canton de Neuchâtel, le Conseil d'État a décidé de suspendre immédiatement et jusqu'à la fin de la situation extraordinaire les délais légaux de différents droits politiques. Ainsi, le dépôt des listes de signatures à l'appui d'une initia-

tive populaire (constitutionnelle ou législative) en matière cantonale, le dépôt des listes de signatures à l'appui d'une initiative populaire en matière communale et les demandes de référendum facultatif en matière cantonale et communale sont suspendus. L'attestation de la qualité d'électrice ou d'électeur par les communes est également suspendue. Durant la suspension des délais, la récolte de signatures et la mise à disposition de listes permettant leur récolte sont interdites. Enfin, les délais de traitement des initiatives populaires cantonales et communales sont suspendus.

Comm.

VOUS AVEZ UNE INFO
TYPIQUEMENT
RÉGIONALE ?
CONTACTEZ-NOUS!

Toutes les informations rédactionnelles paraissent gratuitement!

Courrier du Val-de-Travers hebdo
Place-d'Armes 15
2114 Fleurier

Tél. 032 861 10 28
redac@courrierhebdo.ch

Armée du Salut : commandez vos couronnes de l'Avent

Cette année, l'Armée du Salut ne sera pas sur la place du Marché et devant la Migros pour le marché de Noël. Les mesures sanitaires étant très strictes, les personnes désireuses de commander une couronne de l'Avent peuvent bien évidemment le faire, en téléphonant au 032 861 11 17.

D'autres objets en vente figurent sur le site internet : www.fleurier.armeedusalut.ch (voir annonce en page 5).

Black Friday Rappel des mesures sanitaires

Le Canton de Neuchâtel demande aux Neuchâteloises et aux Neuchâtelois de respecter les mesures sanitaires et les gestes barrières dans les magasins à l'occasion du Black Friday. L'horaire étendu contribuera à éviter les importants rassemblements. La population est par ailleurs invitée à soutenir l'économie locale en se rendant dans les commerces neuchâtelois.



tous les commerces et dans les zones urbaines fréquentées. Les plans de protection établis dans les magasins doivent également être rigoureusement respectés.

Comme chaque année et selon la loi neuchâteloise sur les heures d'ouverture des commerces du 19 février 2013 (LHOCom), les magasins ont la possibilité d'étendre leurs horaires jusqu'à 21 heures. Par conséquent, la population est invitée à renoncer à faire ses achats durant les heures de forte affluence.

L'État-major de l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du Canton de Neuchâtel (ORCCAN) prie instamment la population d'appliquer les gestes barrières à l'occasion de ses achats dans les magasins lors du Black Friday, demain vendredi. Il recommande de limiter les contacts, de se tenir à distance (1,50 mètre) et de se désinfecter les mains régulièrement. Le masque reste également obligatoire dans

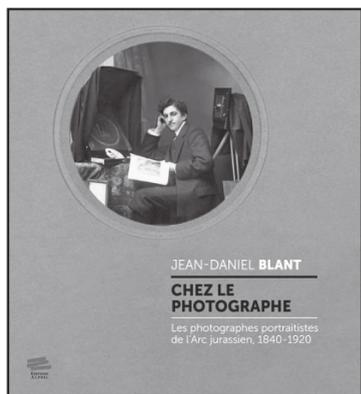
Par ailleurs, les Neuchâteloises et les Neuchâtelois sont appelés à faire preuve de responsabilité et de solidarité afin de soutenir les commerces et l'économie neuchâteloise.

Comm.



DES LIVRES

Jean-Daniel Blant Les photographes portraitistes de l'Arc jurassien 1840-1920



Un important ouvrage consacré aux photographes portraitistes de nos régions vient de paraître aux éditions Alphil. Le chapitre consacré au Val-de-Travers a été réalisé en collaboration avec le regretté Jacques Kaeslin et son compère Michel Kreis.

Ce livre passe en revue l'arrivée de la photographie dans le canton de Neuchâtel et de l'ancien Jura bernois dès 1840. Bien des familles du Vallon possèdent encore de vieilles photographies de leurs ancêtres réalisées dans des ateliers de Couvet et de Fleurier. Au dos de celles-ci on trouvera les noms de Borel, Jeanneret, Roessinger, Bertholet, Droz et Mamboury pour ne

citer que les photographes les plus connus.

Parés de leurs plus beaux atours, les clients se pressaient dans les salles d'attente de leurs ateliers comme en témoignent de nombreux albums remplis de ces petites photographies collées sur des cartons souvent joliment décorés au verso.

Agrément d'anecdotes, de nombreuses coupures de presse et de publicités, cet inventaire permettra aussi au lecteur de situer dans le temps ses propres photographies anciennes. Nul doute que cet ouvrage saura intéresser les nombreux Vallonniers qui possèdent encore au fond de profonds tiroirs ou bien rangés dans de vieux albums quelques portraits de leurs ancêtres.

Écrit par Jean-Daniel Blant, ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et habitant de Fleurier, ce livre, largement illustré de près de 300 pages, est en vente aux kiosques de l'avenue de la Gare à Fleurier et de la Grand-Rue à Couvet.

« Chez le photographe. Les photographes portraitistes de l'Arc jurassien, 1840-1920 » Jean-Daniel Blant, Éditions Alphil, 2020.

CE NUMÉRO EST DE
16 PAGES



N'attendez plus!
Présentez vos vœux... à tous vos clients
2021

Les cahiers «spécial vœux» paraîtront dans le dernier Courrier de l'année, le **jeudi 17 décembre**

Contactez-nous jusqu'au 30 novembre au ☎ **032 861 10 28** ou par e-mail : **info@courrierhebdo.ch**

Annonce case simple
55 mm x 30 mm (taille réelle)

Annonce case double VERTICALE
55 mm x 62 mm (taille réelle)

Annonce case double HORIZONTALE
115 mm x 30 mm (taille réelle)

Votre annonce en couleur à prix attractif!

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Registre du commerce

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

LGE-Immobilier SA, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse: Noiraigue, rue de l'Areuse 8e, 2103 Noiraigue.

Petroleum Trading Company PTC S.A. en liquidation, à Val-de-Travers. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

White Seagulls - Olivier Fahrni, à Lutry. Nouveau siège: Val-de-Travers, Buttes, Derrière-Ville 6, 2115 Buttes. Nouvelle raison de commerce: Agorapix - Olivier Fahrni. Nouveau but: exploitation de magasins, laboratoires et studios photos, d'audiovisuel et toutes activités dans le domaine de l'image, du son et du multimédia, ainsi que toutes opérations commerciales en relation directe ou indirecte avec le but. Fahrni Olivier est maintenant domicilié à Val-de-Travers.

H-Pro Entreprise Générale Bolenga Nongo, à Val-de-Travers. Par ordonnance du 14.09.2020, le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers a prononcé la suspension de la liquidation de la faillite de la titulaire, faute d'actif.

Energie Consulting Sàrl, Fleurier, Clos-Donzel 2, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 06.08.2020. But: commercialiser des conseils et services dans le domaine des télécommunications, des énergies renouvelables, du bâtiment ainsi que la vente d'installations photovoltaïques clés en mains. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés: Toupance Régine Valérie, de La Chaux-de-Fonds, avec 120 parts sociales de CHF 100, et Amiet Tony Claude, de Boudry, avec 80 parts sociales de CHF 100, tous deux à Val-de-Travers. Gérants: Toupance Guillaume

Claude Robert, de La Chaux-de-Fonds, à Val-de-Travers, président, Toupance Régine Valérie et Amiet Tony Claude, lesquels signent collectivement à deux. Organe de publication. Selon déclaration du 06.08.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Transkema S.A., à Val-de-Travers. La procuration de Agnès Gabriella Christine est radiée. Procuration individuelle a été conférée à Quercia Victorio Angel, de et à Vully-les-Lacs.

SNC Zayan et Queste Associés, à Val-de-Travers. But modifié: exploitation d'une entreprise à but événementiel; direction et gestion de projets divers, conception de mobilier et objets, commerce international.

Fenêtre au Sud Sàrl, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse: Buttes, Derrière-Ville 6, 2115 Buttes.

Café-Restaurant du Pont de la Roche, SNC, à Val-de-Travers. Nouvelle nature juridique: entreprise individuelle. La société en nom collectif est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associée Moratel Schahbaz Joëlle Marie Annick. Schahbaz Amir, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison de commerce Café-Restaurant du Pont de la Roche, Schahbaz, conformément à l'article 579 CO. Schahbaz Amir est maintenant domicilié à Val-de-Travers, lequel signe désormais individuellement.

EFFI & Céans étude fiscale SA, succursale, à Val-de-Travers. Entreprise ayant son siège à Lully (FR). La succursale est radiée par suite de cessation d'activité.

VAL HORIZON Sàrl en liquidation, à Val-de-Travers. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

SID-Production, Société Industrielle de la Doux S.A., à Val-de-Travers. Signature individuelle a été conférée à Jenzer Ludovic, de Thunstetten, à Neuchâtel, directeur.

Solid Pumps HHE AG, à Val-de-Travers, à Val-de-Travers. Signature individuelle a été conférée à Jenzer Ludovic, de Thunstetten, à Neuchâtel, directeur.

Iron Cube Sàrl, à Val-de-Travers, Saint-Sulpice, rue de la Foule 8, 2123 Saint-Sulpice. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 05.10.2020. But: exploitation d'un bureau d'ingénieurs civils. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social: CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associé: Chédel Vincent, de Val-de-Travers, à Mont-Vully, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 05.10.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Iron Cube Sàrl, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse: Fleurier, rue de la Place-d'Armes 9, 2114 Fleurier.

sps sécurité Chédel, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse: Fleurier, rue de la Raisse 2, 2114 Fleurier.

VINA VITAE Sàrl, à Val-de-Travers. Nouveau siège: Milvignes, Colombier, rue du Collège 8, 2013 Colombier.

Alfatech-Galvano S.A., à Val-de-Travers. Administration: Aubert Pierre, nommé président, et Aubert Yan Pierre, de Val-de-Ruz, à Val-de-Travers, vice-président, lesquels signent individuellement.



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét




oticon

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Femme sérieuse
cherche
**à s'occuper
de personnes
âgées ou
handicapées**
Tél. 032 865 11 07

À VENDRE
**Bois de feu
scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos
à Fr. 10.-**
Livraison possible
sur demande.
Tél. 079 449 43 44

Jeune femme
de 34 ans
souhaite
**rencontrer un
homme sérieux**
Faire offres sous chiffre
F-550 au Courrier
du Val-de-Travers hebdo
Place d'Armes 15,
CP 96, 2114 Fleurier



Parti socialiste
Val-de-Travers

2 x OUI le 29 novembre

Ne laissez pas votre enveloppe de vote sur la pile de courrier non traitée, elle finira au vieux papier.

En votant OUI pour les multinationales responsables

vous votez pour que les entreprises suisses :

- respectent les droits humains dans leurs activités à l'étranger
- protègent l'environnement dans leurs activités à l'étranger
- soient responsables des dommages qu'elles causent à l'étranger
- ...agissent comme elles sont tenues de le faire en Suisse.

Une évidence n'est-ce pas ?

En votant OUI pour l'initiative contre le commerce de guerre, vous contribuez à sauver de nombreuses vies

L'argent suisse ne doit plus être utilisé pour fabriquer du matériel de guerre.
Les banques et les caisses de pensions ne doivent plus donner de l'argent aux entreprises qui fabriquent du matériel de guerre.

www.psvdt.ch
info@psvdt.ch

Nouveau

VIADUC'DECO



BOUTIQUE DÉCO CADEAUX
OUVERTURE LE 1^{ER} DÉCEMBRE

LUNDI FERMÉ
DU MARDI AU VENDREDI 14H-19H
WEEK-END SUR APPEL

+41 79 372 30 93

NOËMIE ERB
RUE DU BOURGEAU 3 - 2108 COUVET

Marché de Noël

FLEURIER

En raison du Covid-19,
nous vous proposons
de passer vos commandes
de couronne de l'Avent
au **032 861 11 17**
et d'aller visiter notre site internet
fleurier.armeedusalut.ch

Artisanat fait main • Bougies • Couronnes
de l'Avent • Décorations diverses

 Poste de Fleurier
Rue du Régional 3
2114 Fleurier

Renseignements:
032 861 11 17

MODE

CHEZ PELICHET



Eden Park
PARIS




MISE AU GREEN LONDON





Lee PME LEGEND AMERICAN CLASSIC Wrangler

Retouches de pantalons offertes!
www.chezpelichet.ch

Vendredi 27 et samedi 28 novembre
BLACK FRIDAY -20%

VENDREDI 27
Ouverture jusqu'à 20 heures

Grand-Rue 22-24 **2108 Couvet**
Tél. 032 863 12 54 **Maestro + Postcard**

prolongation expo
olivia melchior
aline schumacher-oud'art
may-lucy süess
www.bleudechine.ch



Sanitaire • Chauffage

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

Toujours à votre service!



MARCHÉ DISCOUNT

Tél. 032 863 13 63
Fax 032 863 15 85



Produits régionaux
Votre spécialiste
en produits frais

TRAVERS

Ouverture:
LU-VE: 7h00-12h30 / 14h00-18h30 - SA: 7h30-16h30 non stop
Email: info@discountabc.ch

À l'occasion de la journée
Black Friday
du vendredi 27 novembre



Super promotion



20% de rabais sur **tous vos chocolats de Noël**

Profitez de cette journée pour faire vos cadeaux!!
C'est Noël avant l'heure !

Courrier Val-de-Travers HEBDO

« soutenez-nous »

et vous **RECEVREZ UN CALENDRIER**
(don de Fr. 50.- minimum)

merci

EN CADEAU

NOTRE CALENDRIER 2021
14 photographies de la région par © Berger Tam





IBAN CH12 0900 0000 2000 0190 2 - CCP 20-190-2

Calendrier également en vente chez nous
Imprimerie Montandon Sàrl - Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134



hotline pédiatrique:
032 713 38 48

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNE
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi
et pansements **032 919 47 08**

Permanence
médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau
de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.



AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES SERVICES FUNÈBRES

Afin de faciliter le recensement des personnes se rendant dans un service funèbre, merci à celles qui le peuvent, de télécharger l'application pour téléphone portable **eat's me** disponible sur Google Play et Apple Store.

Cette application va générer un code QR sur votre téléphone qui sera scanné par nos soins à l'entrée du lieu de la cérémonie.

Vous pouvez également vous rendre sur le site internet **eat's me** et obtenir un code QR à imprimer.

Cette application vous sera également utile dans divers lieux (restaurant, bar, discothèque, cinéma).

En vous remerciant d'avance de votre compréhension.

Yan Dubois

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

Remerciements

Très reconnaissante envers toutes les personnes qui l'ont entourée dans cette douloureuse épreuve, la famille de

Monsieur Arnaldo BALMAS

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à cette douloureuse épreuve par vos témoignages de sympathies et d'affection, vos messages et vos envois de fleurs, que vous nous avez adressée.

Nous vous exprimons au travers de ces quelques lignes nos sincères remerciements.

Saint-Sulpice, novembre 2020

La famille de

Dimitri CLARK

vous dit MERCI infiniment pour vos nombreux témoignages de sympathie, d'affection, d'amitié, vos envois de fleurs et vos dons et vous prie de croire à sa profonde gratitude.

Fleurier, novembre 2020



Dorine et Jean-Claude LEUBA adressent leurs sincères remerciements à

Yan DUBOIS, Véronique TSCHANZ et Claudine GYSELER

de les avoir accompagnés avec grand cœur et professionnalisme lors de la cérémonie et d'avoir guidé leur fils

Dimitri CLARK

vers le chemin pour rejoindre la Lumière.

In memoriam

Anne-Marie Barrelet 2.12.2010 - 2020



Moussy, déjà 3653 jours (10 ans) que tu es partie (forcée) pour un monde qui ne peut être que meilleur. On pense à toi tout le temps.

Rominet, Lucky, Nelly, Grouik, Jonas, Poupounette et tous les gamzouilles.

Claude-A. STOLLER
2010 - 29 novembre - 2020



10 ans!
Dans nos mémoires chaque jour, dans nos cœurs pour toujours.

Ton épouse,
tes enfants,
leurs conjoints
et petits-enfants.

Avis mortuaires

Couvet



Notre aventure s'est mise entre parenthèses, le temps que nos âmes se retrouvent.

Ruth Bovay-Wyssbrod, son épouse et complice de toute une vie,

Ses enfants :
Muriel Desaulles-Bovay, son compagnon
Fabrizio Castellani et ses enfants,
Raoul Bovay, sa compagne Rachel
Nenavoh,

Ses petits-fils :
Théophile Desaulles et son amie Justine,
Alexandre Bovay et sa maman Nathalie
Thiébaud,

Ses frères et sœurs :
Clara, Clovis, Lucienne, Albula, Ital et leurs familles,

Ses amis fidèles,
Les familles Bovay, Wyssbrod, Niederer,
Gavillet, Dornier et Grandjean

ont la peine immense de faire part du décès soudain de

Sylvio BOVAY

survenu le 21 novembre 2020, dans sa 82^e année, après quelques jours d'une maladie qui l'a arraché à leur tendre affection.

Au vu des circonstances actuelles, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille :
Madame
Ruth Bovay
Saint-Gervais 18
2108 Couvet

En lieu et place de fleurs, pour honorer la mémoire de Sylvio, vous pouvez adresser un don en faveur du centre œcuménique CORA, 2114 Fleurier, IBAN : CH 85 0076 6000 K008 3310 9 Banque Cantonale Neuchâteloise, mention deuil « Sylvio Bovay ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

*L'Éternel est ma lumière et mon salut:
De qui aurais-je crainte ?
L'Éternel est le soutien de ma vie:
De qui aurais-je peur ?*
David 27:1

Son épouse :
Josette Sagne-Veillard,

Son fils :
Didier Sagne,

Sa belle-fille :
Lorena Villena-Egas Sagne,

Ses petits-enfants :
Valentin, Tiphaine, Léa, Mélanie,

Sa sœur :
Micheline Schmid-Sagne et famille,

Sa belle-sœur :
Gisèle Sagne et famille,

Ses belles-sœurs et beaux-frères :
Anne-Marie et Gilbert Jeanneret-Veillard
et famille,
Willy et Martine Veillard et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Maurice SAGNE

enlevé à leur tendre affection le 21 novembre 2020, à l'âge de 79 ans, des suites du COVID.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille :
Madame
Josette Sagne
Rue du Temple 126
2114 Fleurier

Un grand merci à la Dresse Aublin à Fleurier ainsi qu'à l'ensemble du personnel du home Les Sugits, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

Repose en paix

La famille et les amis de

Madame Jeanne HAEFELI née Müller

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 21 novembre 2020, à l'âge de 99 ans, des suites du COVID.

Au vu des circonstances actuelles, la crémation a eu lieu et une cérémonie d'adieu aura lieu au moment de la mise des cendres au cimetière.

La famille remercie sincèrement le Dr Caretti à Fleurier ainsi que l'ensemble du personnel du home Les Sugits à Fleurier, pour leur accompagnement, leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La direction et l'ensemble du personnel de la société Transcarburants ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Sylvio BOVAY

membre fondateur de l'entreprise.

Nous nous associons à la douleur de la famille et lui exprimons toute notre sympathie ainsi que nos sincères condoléances.



Le Club Jurassien, section Jolimont a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Sylvio BOVAY

membre actif avec plus de 30 ans de sociétariat.

Il présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance :
JEUDI MATIN 8 HEURES

La famille, les amis et connaissances ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Claude ROBERT-NICOUD

enlevé à leur tendre affection, le 16 novembre 2020, dans sa 67^e année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Avis mortuaires



Repose en paix

Son épouse :
Nelly Stäuble, à Couvet ;
Son fils :
Pascal et Mariela Stäuble, à Boudry ;
Ses petits-enfants :
Mathieu Stäuble et Alexia Stäuble, à Boudry ;
Ses sœurs :
Hildegard Stäuble, Bernadette et Othmar Schwarb, et famille,
Ses neveux et nièces,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Paul STÄUBLE

qui s'est endormi sereinement, le samedi 21 novembre 2020, à l'âge de 90 ans, entouré de l'amour de sa famille.

Selon son désir, la célébration religieuse a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Pascal Stäuble
Route des Addoz 21
2017 Boudry

Un grand merci au personnel de la résidence La Colombe, à Colombier, pour ses bons soins, son accompagnement et sa gentillesse.

Aime de ton vivant et tu ne mourras jamais

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Ses enfants :
Thierry et son épouse Nadine Jeanneret, Patricia Jeanneret et son ami Sylvain Dery,
Ses petits-enfants :
Jérôme Jeanneret et son amie Noémie Geiser, Pauline Jeanneret,
ainsi que les familles parentes et alliées Jeanneret et Jeannet
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Jacqueline JEANNERET née Jeannet

enlevée à leur tendre affection, dans sa 91^e année, le 19 novembre 2020.

En raison de la situation actuelle, la cérémonie d'adieu s'est déroulée dans la stricte intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Thierry Jeanneret
Chemin des Sources 4
2022 Bevaix

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

Repose en paix *Le cœur d'un papa et grand-papa est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.*

Sa fille :
Monique Jacot,
Son petit-fils :
Pascal Jacot et son épouse Sylvie,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Roger LÉVÊQUE

enlevé à leur tendre affection, le 23 novembre 2020, à l'âge de 98 ans.

Adresses de la famille :
Monique Jacot
Rue des Moulins 3
2114 Fleurier
Pascal et Sylvie Jacot
Chemin des Alisiers 10
2114 Fleurier

Nos remerciements vont au Dr Morales à Fleurier ainsi qu'à NOMAD pour leur empathie et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier



Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.

Jean d'Ormesson

Sa fille et son beau-fils :
Martine et Jacques Savoyen,
Sa petite-fille et son mari :
Billitis et Yann Egger,
Son arrière-petit-fils :
Elliott Egger,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs :
Michel et Marie-Claire Vaucher et famille, Claudine et Roger Jacot-Vaucher et famille, Jacqueline et Dieter Rehmer-Vaucher, Marinette Voillat-Vaucher et famille, Daniel et Danièle Vaucher et famille, Lucette et Carlo Munari-Vaucher et famille, Jeanne-Marie et Claude Pellaton-Vaucher et famille, Sylvia Gehret-Vaucher et famille,
Son beau-frère :
François Bezençon, sa compagne Marie-Rose et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Simone VAUCHER

enlevée à leur tendre affection, le 21 novembre 2020, des suites du COVID, à l'âge de 82 ans.

Au vu des circonstances actuelles, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une cérémonie d'adieu publique vous sera communiquée ultérieurement.

Adresse de la famille :
Madame
Martine et Jacques Savoyen
Chemin des Pavés 64
2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Rochefort

Son épouse :
Jeanine Perrin Monnier, à Rochefort ;
Ses enfants :
Valérie et Laurent Jutzeler Perrin, à Couvet ;
Emile Perrin et Augusta Balla, à Corgémont ;
Ses petits-enfants :
Justine, Loïs, Malou et Fleur,
Son frère :
Emile Perrin, aux Geneveys-sur-Coffrane ;
Son beau-frère et sa belle-sœur :
Claude et Claudine Monnier, leur fille Mélanie, aux Geneveys-sur-Coffrane,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Charles-Emile PERRIN

qui s'est endormi paisiblement, le 23 novembre 2020, dans sa 73^e année.

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Valérie Jutzeler
Chemin de Bellevue 5
2108 Couvet

Un grand merci au Dr François Robert-Grandpierre, à Cortaillod, ainsi qu'au personnel de la chirurgie 3 de l'Hôpital Portalès pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La société de musique La Persévérante de Travers
a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles PERRIN

papa de Valérie, musicienne et présidente de la société et grand-papa de Justine, musicienne.

Elle leur présente leurs plus sincères condoléances.



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Charles PERRIN

père de leur dévouée collaboratrice et collègue M^{me} Valérie Jutzeler.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.

DUBOIS YAN
Sarl
POMPES FUNÈRES • VAL-DE-TRAVERS
VAL-DE-TRAVERS
Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire
Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch



Suite du 12 novembre 2020

Explosion à Beyrouth : « J'avais l'impression que le bâtiment allait s'effondrer »

Kate Kardol - 13 août 2020

Quels sont les besoins les plus urgents ?

Les besoins sont énormes. Plus de 300'000 personnes n'ont plus de logement. Les gens sont traumatisés et nécessitent une prise en charge psychologique pour surmonter ce qu'ils ont vécu. Ils ont aussi besoin d'aide pour réparer leurs habitations. Et ceux qui ont tout perdu vont avoir besoin d'argent pour payer la location d'un appartement et s'acheter l'essentiel. Les hôpitaux et centres de santé auront aussi besoin d'être réparés et de réapprovisionner leurs stocks de médicaments.

Le nombre de cas de Covid-19 augmente chaque jour à une vitesse inquiétante. Il nous faudra mettre tout en œuvre pour intervenir de manière sûre et protéger les victimes et notre personnel.

Que fait Medair pour soutenir la population de Beyrouth ?

Juste après l'explosion, nous nous sommes réunis pour déterminer si Medair avait la capacité d'intervenir. Nous sommes persuadés que la clé d'une intervention réussie, c'est le partenariat et la coordination avec les autres acteurs humanitaires. Nous avons donc contacté Arcenciel, une ONG locale de Beyrouth avec laquelle nous avons déjà travaillé par le passé. C'est avec Arcenciel que nous sommes allés collecter les données et les informations nécessaires pour identifier les besoins de la population.

En l'espace de 36 heures, nos équipes étaient déjà dans les quartiers de Beyrouth les plus touchés pour évaluer les besoins et contribuer aux efforts de déblaiement.

Nous participons également à la coordination inter-agences avec d'autres organisations spécialisées dans les abris afin d'évaluer les dégâts et distribuer du matériel pour permettre aux habitants de réparer leurs logements. Nous effectuerons aussi nous-mêmes des réparations mineures de maisons et de bâtiments et veilleront à ce qu'ils soient de nouveau sûrs et accessibles, en particulier pour les personnes avec certaines fragilités. Une aide financière sera

distribuée aux ménages extrêmement vulnérables pour qu'ils puissent se payer un loyer pendant qu'ils interviennent sur leurs logements. Nous participerons aux interventions sur les structures de santé endommagées par les explosions et leur fourniront du matériel et des médicaments. Enfin, nous prendrons en charge les victimes traumatisées par l'incident afin de leur offrir un suivi psychologique et formerons des bénévoles communautaires sur l'aide psychologique d'urgence.

À suivre

L'Amicale du Grütli a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Firmin ALLÉMANN

membre de l'Amicale.

Elle présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Le Zonta s'engage contre la violence faite aux femmes

Comme vous, nous envisageons un monde où toutes les femmes vivent sans la crainte de violence domestique, d'agression ou de harcèlement. Nous envisageons un monde où les femmes sont protégées contre la violence psychologique, physique et sexuelle et contre les pratiques néfastes telles que viol, excision génitale féminine, mariage d'enfants et traite des êtres humains. Nous envisageons un monde où les filles peuvent librement décider de leur union.

La violence à l'égard des femmes et des filles menace tous les pays, freine le progrès économique et empêche les femmes de contribuer à l'essor de leur communauté et de créer une vie meilleure pour elles-mêmes et leurs familles. Et la Suisse n'est pas épargnée.

« Le ZONTA dit non à la violence contre les femmes » est notre campagne mondiale pour inciter davantage de personnes à ne pas détourner le regard mais à s'exprimer et à agir. Grâce à une multitude d'événements, de projets et d'efforts de plaidoyer, les clubs et membres du ZONTA du monde entier se consacrent à mettre fin à la violence sexiste.

Lancée en 2012, la campagne du ZONTA International a sensibilisé à l'ampleur mondiale des violations

des droits des femmes et a uni les clubs ZONTA du monde entier pour mener des actions pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et à prendre des mesures locales, nationales et internationales pour influencer l'élaboration et la mise en œuvre des lois, ainsi que le changement des attitudes et des comportements sexospécifiques pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes.

Pour rappel, le ZONTA est un club service international qui bénéficie du statut d'observateur auprès, notamment, de l'ONU, l'UNICEF et de l'ONUFEM. Par ses clubs locaux, le ZONTA International s'associe partout dans le monde aux actions nationales et internationales destinées à améliorer le statut de la femme, que ce soit au niveau civique, professionnel et de la santé. Les efforts de service continus du ZONTA International sont illustrés par de nombreux projets et programmes et par le biais de partenariats avec les Nations unies et ses agences.

Sous cette impulsion, les clubs ZONTA de Neuchâtel et de Sainte-Croix Balcon du Jura (qui compte tant des membres valloisiers que vaudoises) soutiennent cette campagne de 16 jours qui a débuté le 25 novembre par la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Ainsi, du 25 novembre au 10 décembre, grâce aux précieux soutiens de la Commune de Val-de-Travers, de la SEVT et du Courrier du Val-de-Travers, la façade de l'hôtel de ville de Fleurier sera illuminée en orange – la couleur choisie par les Nations unies pour symboliser un avenir meilleur sans violence.

Par cette action, Val-de-Travers rejoindra, notamment, Yverdon-Bains, Sion, et d'autres villes, en Suisse, en Europe et dans le monde.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour sensibiliser aux nombreuses formes de violence qui menacent les femmes et les filles du monde entier et pour soutenir les activités qui les protègent et entraînent des changements dans les comportements et les cultures... Et à mettre un peu d'orange dans votre ville !

Ursula Hess, présidente du Zonta Club de Neuchâtel

Patricia Louvrier Favre, présidente du Zonta Club de Sainte-Croix Balcon du Jura

Yvonne Juvet, Zonta Club de Sainte-Croix Balcon du Jura – responsable de l'organisation



Intensification temporaire du soutien cantonal aux entreprises fermées

La réouverture des restaurants est confirmée pour le 10 décembre 2020. Le Conseil d'État se réjouit de la coordination intervenue entre les cantons romands. Or, bien souvent, la période de fin d'année coïncide pour les entreprises avec de multiples échéances de paiement des charges fixes. Afin d'intensifier le soutien apporté aux entreprises touchées par les décisions sanitaires cantonales, le Conseil d'État a décidé d'un nouveau renforcement temporaire du mécanisme cantonal d'indemnisation. Les bars et les discothèques restent fermés.

Le 6 novembre dernier, le Conseil d'État annonçait la création d'une nouvelle mesure en faveur des entreprises dont les activités sont temporairement interdites par les décisions sanitaires prises au niveau cantonal. Bien accueillie par les branches concernées, elle s'avère toutefois insuffisante en regard des charges fixes auxquelles les entreprises doivent faire face en cette fin d'année. De multiples sollicitations ont ainsi été adressées à l'État, pour lui demander de prendre d'autres mesures de soutien en parallèle, notamment en lien avec les loyers.

En réitérant sa volonté de réduire autant que possible les dégâts économiques et sociaux provoqués par la situation actuelle, le Conseil d'État a évalué diverses options possibles. Après analyse, il a décidé de relever temporairement la subvention cantonale versée aux entreprises concernées de 10% à 25% des indemnités qu'elles percevront au titre de la réduction de l'horaire de travail (RHT) durant les mois de novembre et de décembre. Cette mesure profite de manière équitable à toutes les entreprises fermées suite aux déci-

sions cantonales et qui ont recours à la RHT, dans les domaines de la restauration, de la culture, du sport et des loisirs. En regard de la durée prévue des restrictions dans les différents secteurs, le coût projeté de la mesure est désormais évalué à un peu plus de 3 millions de francs au total, pour les mois de novembre et décembre.

Par ailleurs, le Conseil d'État et les services cantonaux continuent à plancher intensément sur trois instruments supplémentaires qui devraient compléter le dispositif de soutien, à savoir des mécanismes additionnels ciblés dans les domaines de la culture et des sports, ainsi que, bien évidemment, la mise en œuvre du mécanisme cantonal de soutien aux cas de rigueur.

Comm.

Concertation entre cantons romands pour la réouverture des restaurants

Dans une volonté d'harmonisation et de clarté, au vu de l'amélioration de la situation sanitaire en Romandie, les gouvernements des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Genève et Jura ont décidé ensemble la réouverture des restaurants dès jeudi 10 décembre.

À la suite des discussions intervenues entre plusieurs conférences intercantionales romandes, les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Genève et Jura se sont concertés dans le cadre de la réouverture des restaurants. La date de l'annonce (ce jour) et celle de la réouverture (10.12.2020) permet aux acteurs du secteur de la restauration de se préparer à la réouverture. La population peut planifier au mieux et dans le respect des mesures sanitaires ses futures sorties dans les établissements.

Il a été décidé que ces réouvertures – sur le plan sanitaire – étaient toutes placées a minima sous le régime de la Confédération, à savoir : fermeture de 23 h à 6 h ; 4 personnes maximum par table ; obligation de consommer assis ;

fournir ses coordonnées. La distance physique, se laver les mains et le port du masque lorsqu'on n'est pas assis demeurent naturellement des consignes à respecter également. Un suivi cantonal sera assuré quant au monitoring de l'effet éventuel de la réouverture de restaurants sur la pandémie. Cela signifie que cette décision peut être révoquée si la situation sanitaire l'exige.

Il est important que la population continue à faire preuve de la plus grande rigueur dans le respect des règles de précaution, afin de réduire la pression sur le système sanitaire. Les cantons porteurs de cette décision se réjouissent qu'une solution pragmatique ait été trouvée.

Comm.

ECAP - primes 2021 Un rabais exceptionnel

Lors de sa séance du 17 novembre dernier, la Chambre immobilière d'assurance, conseil d'administration de l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) s'est réunie pour sa séance d'automne, principalement consacrée à l'examen du budget 2021.

À cette occasion, la Chambre a pris connaissance des projections de bouclage de l'exercice 2020 basées sur les résultats de janvier à octobre.

Sur la période considérée, les conséquences des incendies ont été financièrement modérées et, parallèlement, les éléments naturels se sont montrés cléments. Budgétés sur une moyenne des 10 dernières années à 9 millions de francs, les dommages dus au feu sont restés en-deçà de 3.7 millions de francs. Quant aux éléments naturels, plus sujets à des fortes variations annuelles, ils n'ont guère dépassé le million et demi de francs, pour une moyenne historique de près de 6 millions.

La crise sanitaire aurait-elle influencé les incendies qui se sont déroulés dans le canton ? Il est difficile de répondre à cette question, car de nombreux facteurs influencent la sinistralité, outre le hasard et la fatalité.

Il n'est pas possible de dire de façon certaine si le ralentissement de l'activité des entreprises, la diminution de la vie sociale et la réduction des déplacements ont contribué au bon résultat de l'ECAP.

Ce qui est certain, c'est que l'ambiance chahutée des marchés finan-

ciers n'a pas permis de réitérer les performances de 2019. Les pertes financières sont pour l'instant toutefois limitées, laissant augurer un exercice blanc pour les placements, grâce à une stratégie toujours prudente.

D'autre part, une étude réalisée par l'Union intercantonale de réassurance (UIR) a confirmé que le niveau des réserves de l'ECAP était en adéquation avec la couverture illimitée des risques que l'Établissement doit légalement garantir.

Considérant ces différents éléments, la Chambre a décidé d'octroyer un rabais exceptionnel de 20% de la prime de base pour tous les propriétaires. Ce sont ainsi près de 2.9 millions de francs qui seront ristournés par l'ECAP aux détenteurs de bâtiments du canton.

On peut rappeler à cette occasion que ce rabais ponctuel vient s'ajouter à la diminution durable du tarif de plus de 4% introduite en début d'année.

Pour mémoire également, aucune participation au résultat n'avait été accordée pour 2020, notamment en raison de la catastrophe de Val-de-Ruz survenue le 21 juin 2019. En 2018 et 2019, les rabais avaient été respectivement de 10 et 15% de la prime de base.

Le souhait de la Chambre et de l'ECAP est que ce geste d'une ampleur inédite puisse contribuer, modestement, à alléger les difficultés rencontrées par les citoyens du canton durant l'année écoulée.

Comm.

Café - Restaurant
La Gittaz
STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

FLASH DE LA SEMAINE
Moules marinières
uniquement sur commande
(possibilité de commander jusqu'au vendredi 27 novembre au plus tard)

Fr. 25.- par personne

À l'emporter
Réservation
au 079 212 86 13
Infos : www.lagittaz.ch

Café - Restaurant
La Gittaz
STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

C'EST DE SAISON
Pour apporter un moment de bonheur en cette fin d'année

commandez un plateau de fruits de mer

Tout est possible (homards, tourteaux, etc.)
Suggestion pour le vin

Minimum 4 personnes
Prix du jour

À l'emporter
(possibilité de livraison)

Réservation
au 079 212 86 13
Infos : www.lagittaz.ch

fondation du val-de-travers en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

Le foyer de jour *l'entour(âge)* accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



Au foyer de jour l'entour(âge) vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch

LES SIX-COMMUNES
MÔTIERS

CAFÉ-RESTAURANT

Nouvelle carte de fin d'année pour vous

Les plats de fêtes à l'emporter aux Six-Communes !

Comme si vous y étiez ! Nos plats sont prêts à être finaliser chez vous

- Grenadin de veau à la crème de romarin
- Suprêmes de poulet au vin jaune et morilles
- Nos fameux atriaux, etc.

Renseignements sur notre site www.sixcommunes.ch

Les commandes sont à passer jusqu'à 18h le jour précédent et les plats sont à retirer entre 17h30 et 18h30 et entre 11h15 et 12h les samedi et dimanche ou sur rendez-vous

Sachez surtout que nous mettons tout en œuvre pour garantir notre qualité, votre sécurité et votre santé

Prenez bien soin de vous!

Pierre-Alain & Marianne Rohrer
CH-2112 Môtiers
Tél. 032 861 2000 - www.sixcommunes.ch

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Saucisson de Travers Fr. 17.-/kg
du jeudi 26 novembre au mercredi 2 décembre inclus
le goût du vrai

Toujours nos plats à l'emporter

Du lundi au vendredi
de 11h30 à 12h30
et possibilité d'être livré
Et sur réservations

Tripes à la neuchâtoise
...
Mercredi 2 décembre
Langue de bœuf

CAFÉ RESTAURANT **LES ARCADES**

032 861 2008
GRENIER 11
2114 FLEURIER

elexa
ÉLECTRICITÉ

A. Tosato
Responsable de succursale
032 861 30 00
Grand-Rue 2
2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs. Pensez-y!

BRÛLEURS À MAZOUT

Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET

CONTRÔLEUR OFFICIEL AVEC BREVET FÉDÉRAL

OFFRES COMBINÉES
ENTRE LES DEUX JOURNAUX

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs

Courrier Val-de-Travers
HEBDO

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**

Trop de gaspillage alimentaire en Suisse

L'heure est venue de faire appel au bon sens

Les dates de péremption ne semblent pas être comprises par tout un chacun, raisons pour lesquelles elles engendrent un trop grand gaspillage dans les ménages. Donc l'heure est venue de lutter contre ce phénomène qui s'avère inadmissible, même dans un pays riche, alors qu'il y a des milliers, pour ne pas dire des millions de gens qui n'ont rien à se mettre sous la dent.

La population suisse a-t-elle conscience que chaque année, près de trois millions de tonnes de nourriture sont jetées à la poubelle. Que 10% du gaspillage alimentaire serait semble-t-il dû aux dates de péremption. Mais au fait que dit la loi? Celle-ci fait une distinction entre la date de durée de conservation minimale (DCM) et la date limite de consommation (DLC), que trop de consommateurs confondent et se permettent de jeter les aliments sans y accorder la moindre attention. La DCM s'applique aux denrées peu périssables ou de garde. Elle est accompagnée d'une mention: «à consommer de préférence avant...». Elle indique

la date jusqu'à laquelle un aliment garde ses qualités spécifiques (odeur, couleur, goût, etc). Au-delà, il est parfaitement comestible et ne représente aucun danger pour la santé.

Les dates : un casse-tête

La DLC donne une information de sécurité alimentaire qui doit être scrupuleusement respectée. Elle porte la mention «à consommer jusqu'au», ce qui veut dire que la denrée se doit d'être consommée jusqu'à cette échéance et en aucun cas plus tard. Elle concerne les produits périssables – comme la viande fraîche et le poisson – lesquels sont considérés comme un danger pour la santé du fait que des bactéries peuvent dégrader le produit.

Il est vrai que comprendre les mentions sur les emballages est fréquemment un casse-tête pour les consommateurs. Selon «Bon à savoir», la start-up Too good to go, a décidé il y a près d'une année, de lancer un nouveau label: «souvent bon après...». Bon nombre d'entreprises ont déjà accepté ce



projet dont Cailler, Emmi, Hero, Unilever et d'autres. Les premiers produits avec cette mention ont fait leur apparition sur les étals il y a quelques mois déjà. Les entreprises

n'ont semble-t-il pas l'obligation de payer pour utiliser ce label, mais un certain temps sera nécessaire pour adapter les emballages et finir les stocks.

Faire confiance au bon sens

Il faut savoir que l'étiquette ne remplace pas la date de durabilité minimale. Les consommateurs doivent donc faire preuve d'un peu de bon sens (observer, sentir, goûter), afin de vérifier la qualité du produit. Si l'odeur et le goût sont irréprochables et qu'aucun changement visuel n'est constaté, la denrée peut être consommée après la DCM. À prendre note également qu'un yogourt n'a pas la même longévité que des boîtes de conserve. Le goût des pâtes aux œufs peut s'altérer plus vite que celui des pâtes au blé dur. Le riz complet ne se conserve pas aussi longtemps que le riz blanc.

Ces informations ont pour objectif de sensibiliser la population, voire même de changer les habitudes, ceci dans l'espoir que tout un chacun va collaborer à la lutte contre ce gaspillage indécemment.

Gérard Bourquenoud

Les Fêtes de fin d'année approchent

pensez à vos annonces dans nos cahiers

Pages Villages

Villages

Fleurier et Couvet

Môtiers, La Côte-aux-Fées,
Les Verrières, Saint-Sulpice,
Travers

Noiraigue, Buttes,
Boveresse, Les Bayards

Dates de parution

3, 10 et 17 décembre

3 décembre

10 décembre



MULTISPORTS

Neuchallenge 2020

C'est avec une prolongation jusqu'au 1^{er} novembre que s'est terminée l'édition 2020 du Neuchallenge. Sur trois étapes (Chaumont ayant été annulée à cause de la pandémie), 95 cyclistes ont craqué sur les routes, alors que 57 coureurs ont sali leurs baskets sur les sentiers escarpés du canton.

Un bref rappel des lieux où se déroulait ce challenge :

2^e étape La Brévine : vélo : 21.4 km, 155 m de dénivelé. Course à pied : 5.5 km, 229 m de dénivelé.

3^e étape Mont D'Amin : vélo : 8.8 km pour 485 mt. Course à pied : 6.2 km, pour 513 m.

4^e étape La Petite Joux : vélo : 2.7 km, pour 235 m. Course à pied : 2.2 km, pour 235 m.

Résultats des Vallonniers :

Vélo Dames – 22 participantes :
5. Elodie Python, Boveresse, 1 h 23

(36) – 17. Catherine Audétat, Fleurier, 1 h 49 (83) – 21. Corinne Cand, Les Bayards, 2 h 13 (91).

Vélo Hommes – 73 participants : 37. Julien Geiser, Couvet, 1 h 26 (43) – 47. Geoffrey Dejardin, Saint-Sulpice, 1 h 31 (54) – 48. Sébastien Python, Boveresse, 1 h 33 (57) – 67. Pascal Audétat, Fleurier, 1 h 50 (84) – 68. Daniel Cand, Les Bayards, 1 h 55 (85).

Course à pied Dames – 22 participantes : 7. Marianne Golay, Fleurier, 1 h 48 (33) – 13. Silvana Ferrari, Couvet, 2 h 05 (44) – 15. Saskia Etienne, Saint-Sulpice, 2 h 10 (46) – 21. Corinne Cand, Les Bayards, 2 h 32 (54).

Chez les hommes, c'est l'ancien Vallonnier Jonathan Raya qui remporte la palme en signant le temps de 1 h 04 pour les 3 étapes de course à pied.

À souligner en Rollski, la participation de la jeune Eileen Audétat

de Fleurier qui a signé le temps de 3 h 08 sur les mêmes parcours que les cyclistes.

Pour les amateurs de course à pied, en lieu et place de la traditionnelle Course des Pavés, un Défi de La Neuveville est prévu sur le même système que le Neuchallenge : les coureurs ont jusqu'au 27 décembre pour affronter les 8.4 km entre lac et vignes. Départ et arrivée sur le quai Moeckli.



RUBRIQUE JURIDIQUE

Pas vu pas pris ! En êtes-vous certain ?

En octobre 2018, B... s'est rendu dans une station d'essence à Nyon. En repartant, il a oublié son porte-monnaie de marque Gucci sur la tablette située sous le guichet de ladite station. Quelques minutes plus tard, A... s'est présenté à la même station... et le porte-monnaie a disparu ! Il ne contenait pas d'argent mais une carte bancaire, une carte d'identité et un permis de conduire. En raison de la disparition de son bien, B... a déposé plainte pour vol.

Après enquête, le Tribunal de police compétent a condamné A..., pour vol, à une peine pécuniaire de 30 jours-amende à Fr. 50.- le jour, avec sursis pendant deux ans, à une amende de Fr. 375.- et au paiement de Fr. 458.60 en faveur de B...

Contestant toujours être à l'origine de la disparition du porte-monnaie, A... fit appel auprès du Tribunal cantonal vaudois qui lui a donné tort en raison des éléments suivants : la station d'essence est équipée d'une caméra de surveillance et l'enregistrement vidéo permet de distinguer le dépôt et l'oubli d'un objet par B... sur la tablette du guichet. On y voit aussi la gestuelle de A... : bref retour, regard de côté, saisie d'un objet sur sa droite, objet qui était le porte-monnaie de B... Si, dans l'in-

tervalle, un autre client avait passé, il n'avait pris que ses propres achats. Les images n'étaient donc pas aussi floues que le prétendait A...

Contre la décision cantonale A... a formé un recours en matière pénale auprès du Tribunal fédéral (ci-après TF), concluant principalement à son acquittement du chef de la prévention de vol (jugement arbitraire) et, subsidiairement, à sa condamnation pour vol d'importance mineure (art. 172 ter CP ; valeur inférieure à Fr. 300.-).

Le TF, dans un arrêt du 3 novembre 2020, a considéré que les faits retenus par le Tribunal cantonal étaient convaincants et qu'ils avaient été retenus sans arbitraire. D'autre part, le porte-monnaie de marque Gucci, valait, à lui seul, Fr. 370.-, A... ayant d'ailleurs lui-même déclaré : « ne passe normalement pas inaperçu ». Enfin, l'art. 172 ter CP n'est applicable que si l'auteur ne voulait voler qu'un élément patrimonial de faible valeur. Le recourant ne pouvait prévoir que le porte-monnaie de B... ne contenait rien d'autre que des cartes.

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours de A... et l'a condamné aux frais judiciaires fixés à Fr. 3000.-. À

cela s'ajoutent évidemment les frais du Tribunal de police et ceux du Tribunal cantonal, sans compter les honoraires de son mandataire. (TF 6B_497/2020).

Blaise Galland, avocat

Pas de carnaval à Sainte-Croix !



Pour l'édition 2021, il était couru d'avance que le carnaval de Sainte-Croix, sous sa forme traditionnelle, ne pourrait avoir lieu, bien que plusieurs scénarios avec application des gestes barrières aient été envisagés.

Après de nombreuses assemblées en comité et plusieurs séances avec la Municipalité de Sainte-Croix pour trouver de nouvelles idées de programmes alternatifs, la société a dû se résoudre à annuler

PIZZA FUN Repas à domicile
032 861 44 00

hotz
Télé 032 864 61 61
www.garages-hotz.ch

VOLLEYBALL - LIGUE NATIONALE A
Samedi 28 novembre 2020, à 16 h 30
espaceVal - Couvet

Groupe E Valtra reçoit Franches-Montagnes
Match à huis clos, retransmission gratuite en Live
sur la page Facebook du VBC Valtra
Plus d'infos sur www.vbcvaldetravers.ch

L'espace culturel Bleu de Chine joue les prolongations



Bonne nouvelle pour les personnes qui n'ont pas pu découvrir l'exposition de novembre de l'espace culturel fleurisan Bleu de Chine : elle est prolongée jusqu'au dimanche 20 décembre !

Les visiteurs pourront ainsi voir ou revoir les œuvres de May-Lucy Süess de Bevaix (papier), d'Olivia Melchior d'Yvonand (peinture) et d'Aline Schumacher-Oud'art de

Gland (sculpture). La galerie sera ouverte avec l'horaire habituel (du vendredi au dimanche de 15 h à 18 h) ainsi que sur rendez-vous pour des visites privées au 032 861 28 87 ou à ioset@bluewin.ch.

Adriana et Philippe Ioset se réjouissent d'accueillir le public afin de continuer à faire de vivre cette très belle exposition (voir annonce en page 5).

sa 36^e édition pour 2021 qui devait avoir lieu du 18 au 21 février.

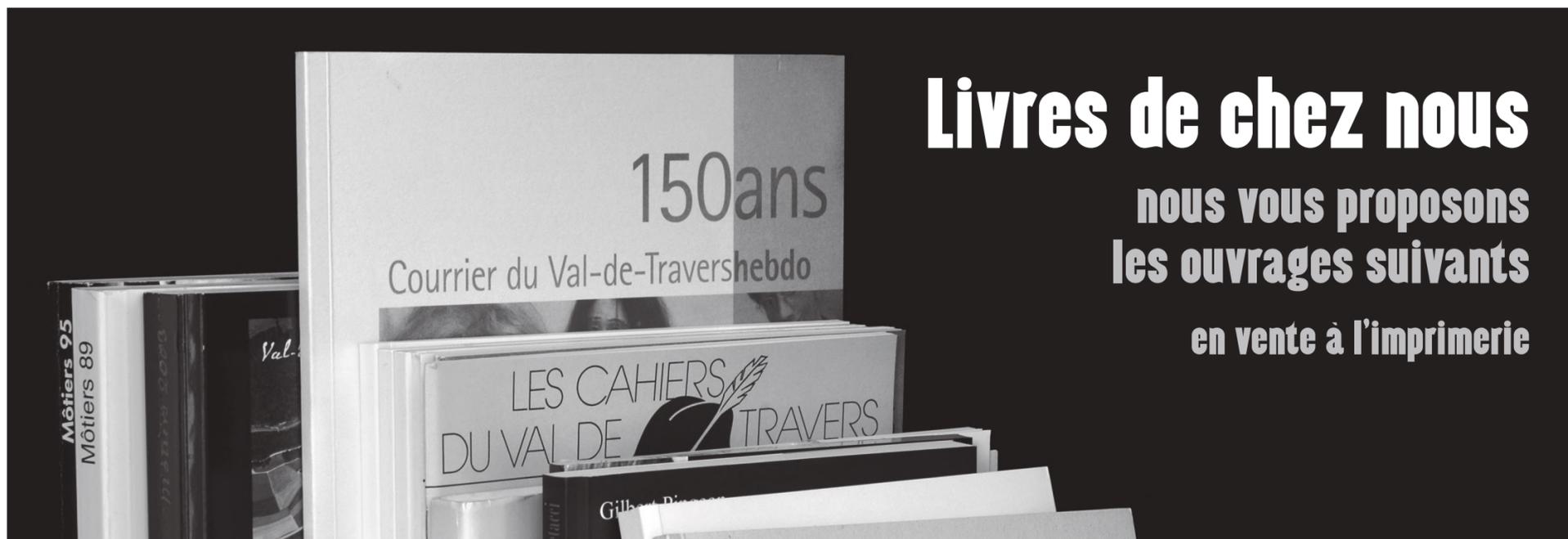
En effet, à la suite des dernières mesures tombées début novembre, avec la restriction de 5 personnes dans l'espace public et pour les manifestations, il est, pour le comité, tout simplement impossible d'organiser un quelconque événement, peu importe la forme.

Même si ces mesures peuvent évoluer d'ici à février, la santé des différents acteurs de la manifestation reste la priorité du comité. De plus, le retour sur investissement de l'organisation d'un événement dans cette situation reste beaucoup trop incertain et ne serait donc absolument pas bénéfique pour la société.

Concernant le thème prévu pour 2021, le comité informe qu'il sera reconduit pour 2022 du 17 au 20 février, toujours en Scandinavie, au pays des Vikings.

Du côté de Radio Carnaval, pas de prise d'antenne non plus pour l'édition à venir. Plusieurs points ont mené à cette décision. Tout d'abord, la solidarité avec la manifestation mère. En second plan, la promotion dans le vide d'un événement qui ne pourra pas avoir lieu. Pour finir, il est incertain de pouvoir ouvrir la buvette et cette dernière représente l'apport principal de liquidités.

Comm.



Livres de chez nous

nous vous proposons
les ouvrages suivants
en vente à l'imprimerie



François Jaques

Texte de Jules Baillods

Fr. 25.-



Les Cahiers du Val-de-Travers

N°1 Le Château de Môtiers

Texte de Eric-André Klauser et photographies de Jean-Jacques Charrère.

Fr. 15.-

N°3 La Société des Paysans

Texte de Jacques-André Steudler.

Fr. 15.-

N°4 Collège du Val-de-Travers - 125^e anniversaire

Fr. 15.-

N°5 Les noms et les armoiries des onze communes du Val-de-Travers

Texte de Eric-André Klauser et photographies de François Charrière.

Fr. 25.-



Les Cahiers Lermite

N°1 Les Ateliers de Lermite

Textes de Maurice Chappaz, Roland Bouhéret, Claudévard et Pierre Siegenthaler.

Fr. 25.-

N°2 Lermite et la Musique

Études et témoignages.

Fr. 25.-

N°4 Lermite à Saignelégier

Textes de Jean-Pierre Monnier, Marie-Claire et Pier-Angelo Vay.

Fr. 25.-



150 ans Courrier du Val-de-Travers hebdo

Fr. 15.-



Bouchers, boulangers et voituriers d'autrefois au Val-de-Travers

Textes de Jacques Kaeslin

Fr. 25.-



Invitation au voyage : 12 balades autour du Chasseron

Textes d'Adrien Juvet et photographies de Laurent Devenoges

Fr. 15.-

www.responsabilite-sans-faute-non.ch

Rejeter l'initiative c'est dire OUI au contre-projet exigeant et pragmatique.



Sandra Menoud,
propriétaire
d'une
fiduciaire,
Travers



Damien Cottier,
Conseiller
national,
Hauterive

L'initiative demande aux entreprises suisses de surveiller l'activité de leurs fournisseurs à l'étranger. La charge administrative supplémentaire sera coûteuse et chronophage. Cela rendra nos PME industrielles moins compétitives par rapport à leurs concurrentes qui ne subiront pas les mêmes contraintes.

Dire NON à l'initiative ce n'est pas choisir le statu quo, c'est adopter le contre-projet qui fera de la Suisse un des pays les plus exigeants au monde en matière de protection des droits de l'homme et de l'environnement, **MAIS DANS LE CADRE QUI EXISTE EN EUROPE.**

On vote ce dimanche!

« Entreprises responsables »
NON!
à l'initiative qui rate sa cible!

IMPRIMERIE MONTANDON

- papiers administratifs
- sets de table
- faire-part divers
- cartes de visite
- prospectus
- pour tous vos imprimés de qualité
- programmes
- affiches
- édition
- en-têtes

Fleurier
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

Black FRIDAY

Pour tout achat de Fr. 20.- dans un commerce du CID Val-de-Travers, recevez un coupon à remplir et à déposer dans un commerce CID et participer au tirage au sort de bons CID.

20 x Fr. 40.- à gagner

Valable uniquement vendredi 27 novembre

CID VAL-DE-TRAVERS
www.fncid.ch/val-de-travers

www.fncid.ch

Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL ● 2114 FLEURIER ● Tél. 032 861 41 31

Délai de réception des annonces MARDI MIDI

Achète antiquités. Mobiliers, argenterie, tableaux, grands tapis anciens, objets chinois décoratifs bronze et ivoire 19^e, anciennes armes, armures du 15^e au 19^e, trophée de chasse africain, bijoux pour la fonte, également fournitures pièces et cadrans d'horlogerie, montres de plongée etc.

Tél. 079 769 43 66, info@galerie-bader.ch
www.galerie-bader.ch

OFFREZ-VOUS
UNE PARURE ÉCO-LOGIQUE

toutes vos énergies

NOUS RÉALISONS VOS PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES, INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET POMPES À CHALEUR

CONTACTEZ VOTRE EXPERT EN ÉNERGIE
UNE OFFRE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT
VITEOS.CH / 0800 800 012

La Vie au Vallon

« Il est des gens qui préfèrent les histoires aux théories, les anecdotes aux concepts, les images aux idées. Cela ne les empêche pas de philosopher ! »
 Muriel Barbery - L'Élégance du hérisson

Notre rubrique « La Vie au Vallon » rencontre toujours autant de succès

Ainsi, pour la cinquième année, il a été décidé de publier un ouvrage recueillant les témoignages parus au cours de l'année 2020, pour le prix de Fr. 20.-. Vous pourrez conserver une trace de ces personnes qui, discrètement, occupent une place majeure dans la réalité quotidienne de la région, contribuant à la qualité de vie du Val-de-Travers, ou en faire un joli cadeau de fin d'année.

De manière à évaluer au plus près le tirage nécessaire, nous ouvrons dès cette semaine les souscriptions.



FLORENCE GIROUD



DANIEL ET ROSE BÄNDI



FRÉDÉRIQUE CLERC-SCHLUB



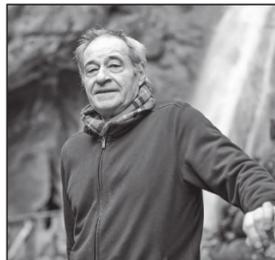
OSCAR APPIANI



CARINE MARTIN



MARCEL JACOT



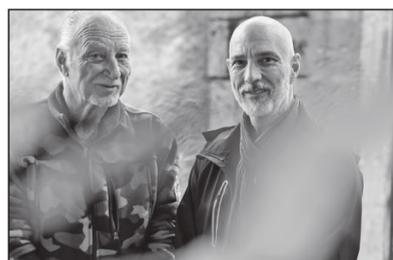
OLIVIER LOUP



CLAUDE ET URSULA BOURQUIN



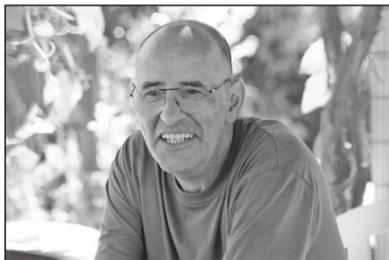
JEAN-LUC ET ERIC ETIENNE



PIERRE-ANDRÉ ET CÉDRIC PERRET



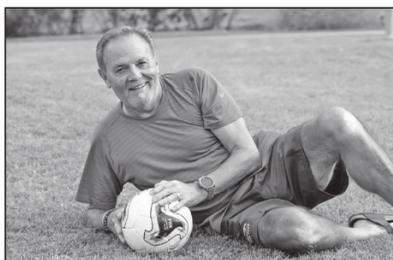
ANAÏS MESSERLI



JOHN BENOIT



ELIANE ET PAUL GERTSCH



MAURO CAMOZZI



CHRISTELLE FARRUGGIO-FUHRER



GILLES SIMON



PAULINE SCHNEEBERGER



PIERRE AUBERT



MARIANNE ET PIERRE-ALAIN ROHRER

SOUSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Rue :

Lieu :

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage
 « La Vie au Vallon », au prix de Fr. 20.- TVA incluse

Sortie prévue pour début décembre.
 Les ouvrages sont à retirer, contre règlement,
 à l'Imprimerie Montandon Sàrl,
 Place-d'Armes 15 - Fleurier - 032 861 10 28
 ou à commander par email : info@courrierhebdo.ch
 (frais de port en plus)



Achat et vente de biens immobiliers ■ Conseil financier

FLEURIER Au cœur du village



Patinage 2a ■ CH-2114 Fleurier
T. 032 861 25 57 ■ Site www.kenprod.ch

Appartements PPE neufs de 3,5 et 4,5 pièces, places de parc dans un parking collectif avec ascenseur.

Première étape hiver 2022

6 appartements

- Rez 4,5 pièces avec jardin (**vendu**)
- Rez 3,5 pièces (82 m²) avec terrasse (25 m²) + jardin
- 1^{er} 4,5 pièces (117 m²) avec terrasse (14 m²)
- 1^{er} 3,5 pièces (89 m²) avec terrasse (14 m²)
- 2^e 4,5 pièces avec terrasse (**réserve**)
- 3,5 pièces avec terrasse (**vendu**)

Dès fr. 470'000.-

Spacieux, complètement équipés, situation exceptionnelle à 100 mètres des commerces du village.



Deuxième étape 2024

9 appartements



EBL Telecom Heures de conseil à Couvet

Les 3 et 17 décembre de 14h à 18h chez Steve Maillot TV Satellite

Des questions sur le thème de la télécommunication? Venez nous rendre visite pour un conseil gratuit et personnalisé.

Steve Maillot TV Satellite, Grand-Rue 32, 2108 Couvet



EBL Telecom | T 0800 325 000 Rue de la Vauche 6, 2800 Delémont

ebl-telecom.ch

À LOUER
à FLEURIER
Grand'Rue 26
Appartement meublé de 2 pièces
Sud-est, cuisine agencée, cave.
Loyer **Fr. 600.-** + chauffage
Tél. 079 100 61 04

JFM IMMOBILIER

Terrain à vendre de 2400 m²

JFM immobilier
079 866 27 89
jfm-immobilier.com

BLACK FRIDAY

Pour **2 appartements de 4 chambres** 102 m²



plus dépendances et 200 m² de terrain privaté dans petit locatif calme et ensoleillé... (À louer dès janvier et éventuellement à acheter par la suite...)

Tél. 078 623 93 91 avant le 5 décembre



À LOUER
à TRAVERS - Immeuble rue Sandoz 4
Appartement de 3 pièces avec balcon
Libre de suite.
Loyer **Fr. 690.-** + charges
Possibilité de louer un garage: Fr. 80.-/mois, priorité aux locataires de l'immeuble
Tél. 079 290 21 69

À LOUER
à TRAVERS
Magnifique 3 pièces renové
Cuisine neuve agencée habitable, appartement très lumineux, grande pièce à vivre 30 m², deux grandes chambres.
Fr. 935.- charges incluses.
Tél. 079 652 32 19

À LOUER
à FLEURIER dans villa
Appartement de 2 1/2 pièces
Cuisine agencée sans lave-vaisselle, salle de bains avec baignoire.
Loyer **Fr. 700.-** charges comprises
Tél. 032 861 16 21

À LOUER
à FLEURIER Grand'Rue 26
Appartement de 4 pièces
Sud-est, cuisine agencée, cave.
Loyer: **conditions spéciales** + chauffage
À disposition: garage: Fr. 90.-
Dès le 01.01.2021
Tél. 079 100 61 04



CHAUFFAGE • SANITAIRE SERVICE APRES-VENTE
BRULEURS GAZ - MAZOUT BREVET FEDERAL

Fabrice Keller - 079 179 04 20
Mike Förster - 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch